



# LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DES ÉCHECS

## PROJET ASSOCIATIF

### **I. DIAGNOSTIC**

#### 1) STRUCTURE DE LA LIGUE ARA : licences, clubs, CDJE

La ligue ARA, née le 15 octobre 2016 est issue de la fusion des 3 anciennes ligues Auvergne (4 départements), Dauphiné-Savoie (5 départements) et Lyonnais (3 départements).

La géographie physique et humaine de la région ARA, très disparate, se retrouve dans la ligue : un territoire structuré autour de 4 aires métropolitaines dont une à statut particulier (Lyon), avec de nombreux territoires ruraux et des zones montagneuses de très faible densité.

#### ***1.1 Nombre de licences :***

En 2021-2022, la FFE se plaçait au 32<sup>e</sup> rang sur 90 fédérations sportives unisport en ce qui concerne le nombre de licences.

La ligue ARA quant à elle se plaçait au 40<sup>e</sup> rang des 90 ligues régionales de ces mêmes fédérations.

Si la Région Auvergne-Rhône-Alpes est la 2<sup>e</sup> de France en nombre d'habitants, la ligue d'Échecs n'est que la 4<sup>e</sup> en nombre de licenciés.

Elle était même 5<sup>e</sup> ligue il y a peu derrière la région Nouvelle Aquitaine.

Ces dernières saisons ont vu une certaine évolution puisque cette 4<sup>e</sup> place semble commencer à se consolider et il semble qu'on se rapproche peu à peu de la 3<sup>e</sup> place (Grand Est)

NB : les saisons Covid n'ont pas eu d'influence particulière sur le classement des ligues.

Ces chiffres brut masquent des disparités très importantes quand on examine les différentes catégories de licences :

⇒ **si on ne compte que les adultes, la ligue ARA est la 2<sup>e</sup> de France, largement devant la 3<sup>e</sup>.**

Cela veut dire qu'il y a un retard considérable dans les licences jeunes. Par exemple, nous avons enregistré pour la saison 2023-2024, 1400 licences A chez les jeunes contre 2800 pour la ligue Grand Est, soit du simple au double.

⇒ En licences B jeunes, c'est sur la ligue PACA que nous accusons un retard considérable.

⇒ Un autre fait notable est que nous sommes 2<sup>e</sup> ligue en licences B adultes, très largement devant la 3<sup>e</sup> (989 contre 640 en PACA)

#### Nombre de licences par ligue

	2023	place	2022	place	2021	place	2020	place	2019	place
IDF	13976	1	21380	1	8931	1	11056	1	11254	1
PAC	7300	2	6177	3	3859	3	5273	3	5768	2
EST	7113	3	6268	2	4643	2	5609	2	5695	3
ARA	6650	4	5223	5	2897	5	4310	4	4486	5
OCC	6090	5	5714	4	3004	4	4226	5	4604	4
NAQ	5513	6	3926	6	1891	6	3449	6	3932	6
BRE	3787	7	2683	9	1639	9	2648	8	2637	9
PDL	3443	8	2795	8	1882	7	3151	7	3323	7
HDF	3333	9	2964	7	1821	8	2413	9	2745	8
CVL	2980	10	2147	11	1560	10	2315	10	2013	12
NOR	2906	11	2470	10	1375	11	2303	11	2285	10
BFC	2336	12	1495	12	780	13	1425	12	1513	13
REU	1097	13	727	13	979	12	1256	13	2204	11
CRS	650	14	576	14	437	14	673	14	752	14
GUA	303	15	161	16	115	17	114	18	128	18
GUY	266	16	132	17	108	18	157	17	163	17
MAR	226	17	66	18	158	16	261	15	360	15
NCA	204	18	249	15	258	15	239	16	205	16

## 1.2 Les clubs :

Avec 87 clubs répartis sur 12 départements, la ligue semble bien pourvue et occupe le 3<sup>e</sup> rang national, mais c'est un chiffre trompeur.

### 1.2.1) Répartition :

Avec en moyenne 7,25 clubs/CDJE, la ligue occupe une médiocre 10<sup>e</sup> place sur 18 ligue. 6 ligues ont en moyenne plus de 10 clubs par CDJE.

	Nb de CDJE	Nb de clubs	clubs/CDJE
IDF	8	169	21,13
BRE	4	56	14,00
HDF	5	64	12,80
REU	1	11	11,00
EST	10	109	10,90
PAC	6	60	10,00
PDL	5	48	9,60
NOR	5	41	8,20
GUA	1	8	8,00
ARA	12	87	7,25
OCC	13	83	6,38
NAQ	12	66	5,50
CVL	6	31	5,17
CRS	2	9	4,50
NCA	1	4	4,00
MAR	1	4	4,00
BFC	8	28	3,50
GUY	1	3	3,00

La faible densité de certains territoires ruraux pourrait expliquer cela, mais ce n'est pas le cas, et ce sont plutôt des territoires densément peuplés qui ne sont pas assez pourvus en clubs d'Échecs comme par exemple la Loire ou le Puy de Dôme.

Avec 877 clubs pour 68M d'habitants, le ratio moyen est d'un club par tranche de 77 000 habitants. La ligue ARA est à la 15<sup>e</sup> place des 17 ligues métropolitaines et d'outre-mer en terme de densité de clubs.

Ligue	population	Nb clubs	Nb habitants par club
CRS	350 000	9	38 888,89
GUA	375 000	8	46 875,00
EST	5 560 000	109	51 009,17
BRE	3 430 000	56	61 250,00
IDF	12 358 000	169	73 124,26
OCC	6 101 000	83	73 506,02
<b>France</b>	<b>67 725 000</b>	<b>877</b>	<b>77 223,49</b>
REU	873 000	11	79 363,64
NOR	3 317 000	41	80 902,44
PDL	3 907 000	48	81 395,83
CVL	2 570 000	31	82 903,23
PAC	5 160 000	60	86 000,00
MAR	347 000	4	86 750,00
NAQ	6 110 000	66	92 575,76
HDF	5 980 000	64	93 437,50
<b>ARA</b>	<b>8 200 000</b>	<b>87</b>	<b>94 252,87</b>
BFC	2 786 000	28	99 500,00
GUY	301 000	3	100 333,33

Sur les 12 départements de la ligue, 2 sont au-dessus de la moyenne nationale, et parmi les autres, certains devraient avoir 2,5 fois plus de clubs pour atteindre cette moyenne.

Département	Population	Nb clubs	Nb habitants par club
Ain	657 800	13	50 600,00
Allier	335 600	5	67 120,00
<b>France</b>	<b>67 725 000</b>	<b>877</b>	<b>77 223,49</b>
Rhône	1 883 400	23	81 886,96
Ardèche	329 300	4	82 325,00
Haute Savoie	835 200	10	83 520,00
Isère	1 277 500	13	98 269,23
Savoie	439 700	4	109 925,00
Haute Loire	227 400	2	113 700,00
Drôme	517 700	4	129 425,00
Cantal	144 300	1	144 300,00
Puy de Dôme	661 800	4	165 450,00
Loire	768 500	4	192 125,00

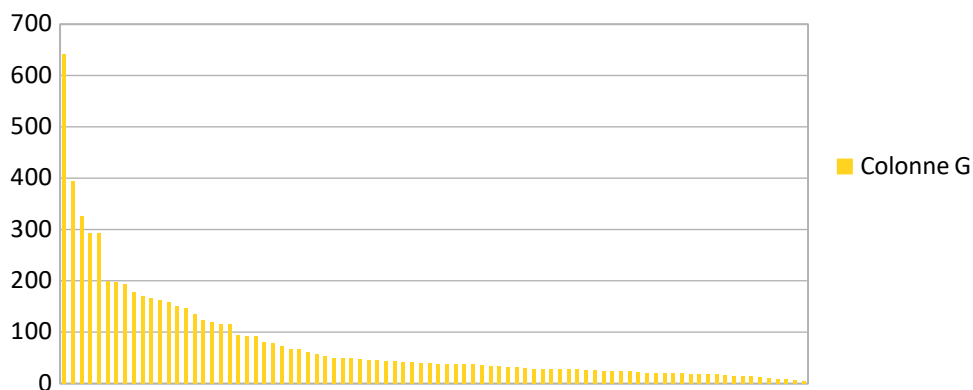
### 1.2.1) Démographie des clubs :

Les 5 plus gros clubs (+ de 200 licences) sur 87 que compte la ligue, se situent dans 3 des 4 métropoles régionales et totalisent 1951 licences sur 6650, soit 30 %.

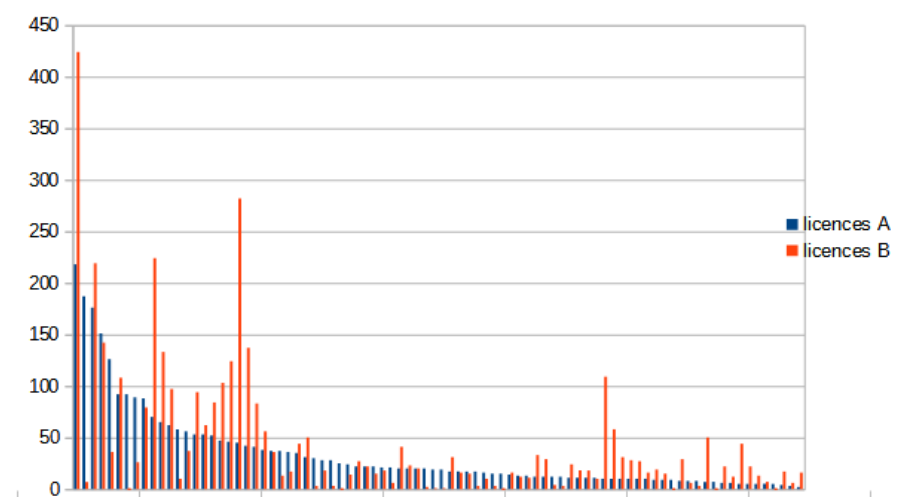
Les 15 suivants (101 à 200 licences) totalisent 2335 licences. Si on y trouve des clubs d'agglomérations (Chambéry, Annecy, Annemasse) et des clubs de la métropole lyonnaise (Ste Foy, Corbas, Villeurbanne), il y a néanmoins des clubs de petites villes (Gex, Belley, Romans)

Les 66 autres clubs (100 licences et moins) ont 2362 licences.

### Total licences clubs



### 1.2.2) Répartition licences A et B par club :



La répartition entre licences A et B dans les clubs montre les différences extrêmes qui existent dans l'approche des modes de développement par les clubs : licences B en nombre = ouverture vers les scolaires, les Échecs loisirs, les Échecs découverte. Licences B faibles ou inexistantes = tourné plus exclusivement vers la compétition. 20 clubs seulement ont plus de 50 licences B. 20 autres en ont moins de 10

### 1.2.3) effectifs féminins :

Quelles que soient les catégories de licences concernées, la ligue ARA est à la traîne de pratiquement toutes les autres en ce qui concerne la mixité.

L'accès aux responsabilités est également problématique : 2 femmes sur 15 membres du CD de la ligue, 5 ont des responsabilités sur l'ensemble des CDJE de la ligue, et 7 sont présidentes de clubs sur les 87 que compte la ligue.

### 1.3 les CDJE :

Acteurs importants dans l'organisation de la vie de la FFE, ils en sont le parent pauvre.

Plus qu'un problème d'argent et de moyens, il y a surtout un déficit d'intérêt de la part de trop de clubs. La faiblesse structurelle de la ligue ARA en terme de nombre de clubs se répercute en manque de ressources humaines pour s'occuper des CDJE.

Sur les 12 départements couverts par la ligue, 3 CDJE ne sont pas constitués : 2 parce qu'ils n'ont qu'un ou deux clubs sur leur territoire, et un en raison de dissensions internes.

Certains CDJE n'existent que grâce à une ou 2 personnes qui font le minimum, c'est-à-dire l'organisation des compétitions fédérales.

Certains qui semblent solides rencontrent des problèmes difficiles à résoudre en raison d'un manque de rigueur et d'organisation dans leur fonctionnement, et d'autres enfin n'arrivent pas à remplir leurs obligations administratives élémentaires et s'en trouvent de ce fait pénalisés.

Cet état de fait est d'autant plus dommageable que les comités sont les acteurs les plus proches du terrain pour contribuer aux politiques de développement initiées par la FFE ou par les ligues.

## **2) PLACE DE LA LIGUE DANS LES COMPÉTITIONS FÉDÉRALES**

### ***2.1) Haut niveau :***

Si on prend en compte les 3 compétitions majeures par équipes, à savoir Top 16, Top Jeunes et Top 12 féminin, cela fait un total de 44 équipes.

La ligue ARA présente 1 équipe dans chacune de ces 3 compétitions, ce qui représente un quota assez proche du poids de la ligue dans la FFE.

### ***2.2) Compétitions par équipes :***

En Interclubs, outre l'équipe qui évolue en Top 16, on note que nous avons seulement 1 équipe sur les 40 de N1, ce qui est très faible, et 10 sur les 80 de N2.

En Interclubs jeunes, pour les 3 divisions nationales, la ligue présente 14 équipes sur un total de 144, de façon assez équilibrée dans les 3 divisions considérées : 1 sur 16 en Top Jeunes, 5 sur 32 en N1 et 8 sur 96 en N2.

En outre, 40 équipes sont inscrites dans la division régionale de N3 jeunes.

En Interclubs féminins, 1 équipe sur 12 en Top 12F et 2 sur 32 en N1F. Quant à la N2F, il ne s'est trouvé personne pour l'organiser, ni même pour s'en inquiéter.

En Coupe Loubatière, 5 des 12 départements n'ont pas organisé de phase départementale, ce qui met en relief la faiblesse des CDJE dans notre ligue.

### ***2.3) Haut niveau jeunes :***

Avec 3 podiums sur les 42 que compte le Championnat de France jeunes 2023, la ligue est en dessous de ses possibilités, d'autant qu'au classement des ligues elle occupe la 4<sup>e</sup> place assez loin de la 3<sup>e</sup>. Cela correspond plus ou moins à son niveau de prise de licences chez les jeunes, et reste donc insuffisant.

Au classement des clubs, aucun n'apparaît dans les 10 premières places. Le premier club de la ligue est Corbas qui est 14<sup>e</sup>. 6 clubs apparaissent dans ce classement, 4 de la métropole lyonnaise, 2 de Haute-Savoie.

#### **2.4) Grands tournois :**

La ligue ARA a la chance d'être très bien pourvue en matière de grands opens, notamment pendant la saison d'été, pendant laquelle 4 tournois majeurs sont organisés, donnant ainsi l'occasion aux joueurs de la ligue de participer à de forts tournois à proximité de chez eux.

## **I. AXES DE PROGRÈS**

Au vu des éléments de diagnostic, nous pouvons identifier plusieurs objectifs pour la ligue, réunis sur 2 enjeux majeurs :

- a) développement quantitatif du nombre de clubs et du nombre de licenciés, notamment chez les jeunes afin de donner à la ligue ARA la place qui lui convient parmi les ligues.
- b) structuration la ligue autour des enjeux sportifs et territoriaux.

### **1) DÉVELOPPER LA LIGUE**

#### **1.1) Les jeunes :**

Les résultats relativement probants des équipes de la ligue en Interclubs jeunes et les performances individuelles dans les championnats reposent sur une demi-douzaine de clubs moteurs bien organisés et bien structurés, disposant de moyens financiers et d'entraîneurs. Ces résultats, bien qu'honorables à première vue, sont néanmoins insuffisants au regard du poids que la ligue ARA peut légitimement revendiquer.

Aussi il convient de créer une structure régionale suffisamment forte, qui puisse permettre à nos meilleurs jeunes d'obtenir régulièrement des podiums nationaux et des résultats satisfaisants dans les compétitions.

- création d'un **plan de performance de la ligue**, équivalent au modèle fédéral avec la création de pôles (par exemple Pôles régionaux Elite et Espoir) et l'allocation de moyens conséquents, d'une part par l'organisation de stages longs et/ou de stages répétés, et d'autre part un suivi personnalisé.  
Ce suivi doit être fait en collaboration avec les clubs
- **Une détection spécifique** doit être entamée dès le plus jeune âge en collaboration avec les CDJE dont certains organisent des circuits de tournois pour les jeunes.

Cette détection devrait aboutir à la création de groupes d'entraînement ou de stages départementaux ou interdépartementaux à l'attention des plus petites catégories.

- Moins d'une dizaine de clubs disposent d'une **structure suffisamment adaptée** (moyens financiers, matériel, entraîneurs, encadrants techniques et administratifs) pour permettre l'éclosion et la progression de jeunes talents. Les clubs moyens ou petits sont souvent démunis pour faire progresser leurs jeunes faute de moyens, et lorsqu'un jeune de ces clubs commence à montrer du talent, il est souvent contraint de se tourner vers un club formateur plus important.

Des structures communes sous forme de **groupements clubs/CDJE/ligue** peuvent être créées dans certaines zones afin de mettre en commun les moyens qui pourraient permettre de faire vivre plusieurs écoles d'Échecs.

### **1.2) Les scolaires**

Avec la politique de développement en faveur des jeunes, le public scolaire est une des priorités fondamentales de la FFE.

La politique visant à faire entrer les Échecs dans l'Éducation Nationale est déjà ancienne, et les raisons de l'apport bénéfique du jeu d'Échecs ont été largement documentées, notamment au niveau de l'Éducation Nationale avec laquelle plusieurs conventions ont été signées au niveau national.

Le programme « Class'Échecs » développé par la FFE a permis d'équiper plus de 2000 écoles en jeux d'Échecs, et la plateforme « m@gistère » fournit aux enseignants les éléments techniques pour l'apprentissage du jeu d'Échecs en classe.

Les Échecs dans le cadre scolaire sont une des pierres angulaires du développement de la FFE, et donc de la ligue :

- A partir du fichier des écoles qui ont demandé à participer au programme « Class'Échecs » mais ont été mises de côté pour diverses raisons, reprendre contact avec elles afin de leur **proposer un financement au moins partiel de kits par la ligue**. Les clubs locaux ou les CDJE peuvent être sollicités par la ligue pour contribuer au financement.
- Institution d'un **réfèrent régional « Class'Échecs »** en charge de l'opération, de son suivi, et d'une façon plus générale de faire le lien avec les écoles Class'Échecs et proposer des actions à destination des publics scolaires.
- Inciter les CDJE à se doter d'un même réfèrent et créer un **réseau de correspondants Class'Échecs locaux**.

### **1.3) Féminisation/mixité :**

- L'absence d'un.e responsable mixité au sein de la ligue s'est faite lourdement sentir avec notamment la non tenue de certaines compétitions en 2022, comme le Trophée Roza Lallemand.  
Un.e responsable opérationnel.le sera mis.e en place, qui aura en charge non seulement l'organisation et le suivi des compétitions féminines et mixtes, mais également de proposer au niveau de la ligue toutes les actions et les mesures susceptibles de favoriser la mixité.

- La très faible mixité de notre ligue comparée aux autres requiert une attention particulière à plusieurs niveaux :
  - ⇒ meilleur accueil dans les clubs
  - ⇒ activités des clubs moins exclusivement tournées vers la compétition et plus diversifiées vers l'initiation et le loisir.
  - ⇒ meilleure intégration des parents de jeunes joueurs dans les clubs, appel à bénévolat.
- Enfin une attention particulière doit être donnée dans l'**accès aux responsabilités**, notamment via la formation « Nouveaux clubs/futur.e.s dirigeant.e.s »

#### **1.4) Les clubs :**

Si les difficultés particulières de la ligue en ce qui concerne la densité des clubs sont bien identifiées, les remèdes sont peu évidents car la création d'un nouveau club dépend avant toute chose de l'engagement et du dynamisme des acteurs locaux.

Pour ces raisons, la solution qui consisterait à créer artificiellement de nouveaux clubs dans des zones qui en sont dépourvues n'est pas une chose souhaitable.

Il est possible en revanche de mobiliser des outils afin de mieux accueillir les nouveaux clubs et contribuer à leur pérennisation.

- La création d'un nouveau club n'est pas que l'affaire de ses dirigeant.e.s  
La **mobilisation des responsables de la ligue** et du CDJE est indispensable pour aider à la création de clubs, à la sécurisation des formalités administratives, et à l'établissement de liens étroits entre le club, la fédération et les organes déconcentrés.
- L'intégration d'un nouveau club dans les organes sportifs locaux comme l'OMS, la mise en relation avec l'adjoint.e aux sports de la mairie doivent être faits le plus vite possible.
- Pour démarrer leurs activités dans de bonnes conditions, des **kits de matériels de jeu** seront fournis par la ligue aux nouveaux clubs, leur coût ayant été déjà en partie budgété.
- Les stages de formation prévus au volet formation du projet associatif sont particulièrement destinés aux **dirigeants des nouveaux clubs**. 2 stages ont déjà eu lieu lors de la saison 2022-2023 et il convient de renforcer ces stages, de les densifier et de les étendre à tous les secteurs géographiques de la ligue.
- Enfin, lorsqu'un club est menacé de disparition pour une raison ou pour une autre, les clubs voisins et le CDJE doivent **alerter la ligue** le plus en amont possible afin d'essayer de trouver des solutions, au moins provisoires, pour la continuation du club

## **2) STRUCTURER LA LIGUE**

### **1) Formation des dirigeants et des bénévoles :**

La fédération propose des outils et des moyens de formation pour les diplômés d'initiateurs, d'animateurs, d'entraîneurs, sans compter la formation des arbitres, mais ce sont des formations d'encadrants techniques.

En revanche, les encadrants administratifs, les bénévoles, les responsables de clubs, sont souvent démunis devant la complexité croissante des obligations administratives, la technicité des normes comptables, des règlements sportifs, ou des demandes de subventions.

Cette complexité et cette technicité ont des conséquences néfastes : découragement des bénévoles et surtout difficulté à compléter ou à renouveler les équipes de bénévoles, les nouveaux entrants pouvant être légitimement rebutés par l'ampleur et la difficulté des tâches administratives à accomplir.

### **La ligue a commencé à organiser des formations à l'attention des dirigeants de clubs.**

- Ces formations d'une journée couvrent la plupart des problèmes administratifs et financiers, mais elles restent incomplètes. Elles doivent donc se poursuivre et s'intensifier, aussi bien en durée qu'en couverture territoriale.
- Une sensibilisation des équipes de bénévoles par la ligue doit être faite autour de cet enjeu particulier, des bénévoles en place depuis de longues années, habitués à certaines pratiques étant parfois débordés par les nouveautés en matière d'obligations comptables et administratives.

Dans l'idée de compléter et de renouveler les équipes dirigeantes dans les clubs et les CDJE, un effort particulier doit être fait en direction des jeunes adultes, notamment par la création d'un module de formation « Jeunes dirigeants ».

### ***2) Lien avec les CDJE***

La faiblesse de beaucoup de CDJE en nombre de bénévoles pour s'en occuper est une grande source de limitation du potentiel de développement.

Lorsqu'une personne est seule ou à peu près dans son comité, il est difficile d'organiser les compétitions fédérales, de mettre en œuvre les politiques de développement de la FFE, celles de la ligue et d'avoir en plus les siennes propres.

La ligue est concernée par le bon fonctionnement des CDJE comme par le bon fonctionnement des clubs, de la même façon que n'importe quel club doit se sentir concerné par le bon fonctionnement de sa ligue ou de son CDJE.

### **La ligue se doit d'intervenir de façon beaucoup plus énergique en soutien et en accompagnement des CDJE :**

- d'une part pour faire de la médiation lorsque des conflits internes paralysent un CDJE, et proposer spontanément des solutions pour sortir de situations de blocages.
- La présence systématique de membres du bureau de la ligue dans les AG de comité permet de mieux saisir les difficultés particulières. Pour ce faire, les CDJE doivent également **mieux communiquer en direction de la ligue.**
- A plus long terme, et en s'appuyant sur les formations de dirigeants, inciter les dirigeants locaux à davantage **s'investir dans les organes déconcentrés.**

*Nomenclature des ligues :*

*ARA : Auvergne-Rhône-Alpes*

*BFC : Bourgogne-Franche-Comté*

*BRE : Bretagne*

*CRS : Corse*

*CVL : Centre-Val de Loire*

*EST : Grand Est*

*GUA : Guadeloupe*

*GUY : Guyane*

*HDF : Haut de France*

*IDF : Ile de France*

*MAR : Martinique*

*NAQ : Nouvelle Aquitaine*

*NCA : Nouvelle Calédonie*

*NOR : Normandie*

*OCC : Occitanie*

*PAC : Provence-Alpes-Côte d'Azur*

*PDL : Pays de Loire*

*REU : La Réunion*